

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : Le mardi 21 mars 2023
 Heure : 19 h 30
 Endroit : École Jean-XXIII – Local 205

ORDRE DU JOUR

DURÉE	SÉANCE ORDINAIRE	DOCUMENTS		
		Déjà reçus	Inclus	Séance tenante
1 min.	1. Ouverture de la séance et vérification du quorum			
1 min.	2. Accueil des membres du conseil d'établissement			
15 min.	3. Période de questions du public			
2 min.	4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (Résolution : CE-22-23-24)		X	
5 min.	5. Adoption des comptes-rendus du 8 et du 27 février 2023 (Résolution : CE-22-23-25)		X	
5 min.	6. Suivis des procès-verbaux			
	<u>DÉCISION</u>			
10 min.	7. Temps alloué pour chaque matière en 2023-2024 (Résolution : CE-22-23-26)		X	
5 min.	8. Critères de sélection de la direction d'école (Résolution : CE-22-23-27)		X	
10 min.	9. Utilisation du budget du C.É. pour la réalisation de projets pédagogiques (Résolution : CE-22-23-26)		X	
	<u>INFORMATION</u>			
5 min.	10. Soldes budgétaires 2021-2022		X	
5 min.	11. Dossier « parc-école » : les développements			
5 min.	12. Travaux du comité culturel			
5 min.	13. Mot de la représentante au Comité de parents			
5 min.	14. Mot de la représentante de la communauté			
5 min.	15. Information du service de garde			
5 min.	16. Sujets divers			
1 min.	17. Levée de l'assemblée (Résolution : CE-21-22-17)			